



COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Redevances sur l'eau : Investir dans le plus grand bassin versant du sud du Québec, le Saint-Laurent

Québec, le 29 avril 2010 – Stratégies Saint-Laurent tient à saluer le geste important du gouvernement du Québec en matière de développement durable et en utilisation responsable d'une des plus importantes ressources naturelles du Québec, l'eau. Ainsi, par l'annonce de la mise en place d'un régime de redevances sur l'eau, la ministre Line Beauchamp souligne la portée de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et crée un précédent en appliquant le principe utilisateur – payeur à cette ressource stratégique et importante.

Stratégies Saint-Laurent rappelle que l'implantation d'un régime de redevances s'avère essentiel d'abord pour responsabiliser les acteurs économiques qui fragilisent ou exploitent les eaux, les ressources et les écosystèmes du Saint-Laurent et de tous les plans d'eau québécois. Un régime de redevances permet ainsi d'internaliser les coûts liés aux impacts de ces activités et aux mesures d'adaptation ou de réparation des dommages qu'ils entraînent. Enfin, un régime de redevances s'avère essentiel pour supporter les actions concertées de protection, de restauration et de mise en valeur de nos plans d'eau.

Stratégies Saint-Laurent souligne cependant qu'un régime de redevances suivant le principe d'utilisateur – payeur, devrait aussi s'appliquer suivant celui du pollueur – payeur. Pour Stratégies Saint-Laurent, il faut cibler tous les pollueurs et non seulement les grands utilisateurs qui ont un impact significatif sur la quantité ou la qualité de l'eau de même que sur la santé des écosystèmes aquatiques.

Les redevances perçues iront nourrir le Fonds Vert du Québec et pourront servir éventuellement à soutenir des initiatives et des projets visant à améliorer la qualité de l'eau, les usages liés à l'eau, le maintien et la protection de la biodiversité associée aux écosystèmes aquatiques du Québec.

Stratégies Saint-Laurent tient cependant à souligner qu'il est important que le plus grand bassin versant du sud du Québec, le Saint-Laurent puisse recevoir sa juste part des redevances. Pour Claudette Villeneuve, présidente de ce regroupement d'organismes impliqués dans la réhabilitation du fleuve, les comités ZIP, «il apparaît essentiel qu'une part de ces fonds soient justement réinvestis dans des programmes ou des projets dédiés au Saint-Laurent». Marie Lagier, directrice générale de Stratégies Saint-Laurent, tend la main vers la ministre pour lui offrir «l'expertise de ce regroupement qui contribue activement, en concertation avec les acteurs des collectivités riveraines du Saint-Laurent, et ce, depuis plus de 15 années, à la réhabilitation écologique et sociale du fleuve».

Le Saint-Laurent est non seulement le plus grand écosystème aquatique du Québec, il regroupe et offre de précieux services écosystémiques et socio-économiques à la très large majorité de la

population québécoise. Le Saint-Laurent représente donc un joyau du patrimoine mondial qui faut s'assurer de réhabiliter, protéger et mettre en valeur.

-30-

Stratégies Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui regroupe les 14 comités de zone d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Source :

Jean-Éric Turcotte

Directeur adjoint

Tél. : (418) 648-8079 / Courriel : info@strategiessl.qc.ca / www.strategiessl.qc.ca